



Parcours patiente

CONSULTATION MÉDICALE



La consultation médicale est soumise au secret professionnel : tout ce que vous confiez au médecin reste confidentiel. Le médecin vous accueille, remplit un dossier sur l'ordinateur, qui vous suivra tout au long de votre parcours dans le service. Puis il réalise un examen gynécologique et une échographie pour dater précisément la grossesse (sauf si vous en avez faite une avant de venir).

Le dossier :

Les questions que l'on vous pose permettent de vous connaître, de repérer des contre-indications à la prescription de moyens contraceptifs, de vous aider à faire le choix d'une méthode d'IVG et d'un moyen de contraception. Le médecin peut répondre à vos questions, n'hésitez pas à les lui poser.

L'examen gynécologique :

C'est un examen qui ne doit jamais être douloureux même s'il est inconfortable du fait de la gêne et de la pudeur. Il est indispensable car il permet de vérifier qu'il n'y ait pas d'infection. Un examen de dépistage appelé frottis ou prélèvement vaginal peut être réalisé si nécessaire (ces examens servent à repérer des lésions qui ne sont pas vues directement et à prescrire un traitement adapté).

L'échographie :

Le médecin réalise une échographie par voie abdominale (la sonde de l'appareil est placée sur le ventre) ou endovaginale (la sonde de l'appareil est placée dans le

vagin). Le but est d'avoir une image la plus nette possible afin de dater précisément la grossesse. Cette précision permet de prévoir la méthode pour réaliser l'IVG. Cet examen est de courte durée ; vous n'êtes pas obligée de regarder l'écran et aucun son n'est perceptible. Cependant si vous souhaitez que l'on vous explique les images qui sont sur l'écran, le médecin est disponible pour le faire.

Fin de la consultation :

Le médecin vous informera des méthodes possibles pour réaliser l'IVG. Un formulaire du CHU vous sera remis afin de vous donner les informations que l'on donne à tout patient avant d'être hospitalisé. Vous le lirez puis vous le signerez. La contraception choisie pourra débuter le jour de l'intervention. Les dates d'hospitalisation vous seront ensuite données par les secrétaires.

ENTRETIEN AVEC LA SAGE-FEMME



La sage-femme évoquera avec vous le déroulement de l'IVG selon la méthode que vous aurez choisie en accord avec le médecin. _____

C'est également un temps d'échange autour de la contraception pour vous permettre de décider au mieux en fonction de vos besoins et de pouvoir la mettre en place dans le temps d'hospitalisation selon votre choix : pose de DIU (Dispositif Intra-Utérin), implant contraceptif, pilule, anneau, préservatif selon votre choix.

C'est un moment d'écoute et de dialogue durant lequel une proposition d'assistance sur le plan social, une écoute, un soutien psychologique seront faites en fonction de votre situation.

Des consignes vous seront données pour que votre accueil se passe au mieux le jour de l'hospitalisation :

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



_____ Le jour de votre venue dans le service d'orthogénie, une rencontre avec une des psychologues du service vous est proposée. Vous pouvez en effet bénéficier gratuitement d'un temps pour évoquer votre situation si vous en ressentez le besoin : avant, pendant et/ou après.

Deux psychologues interviennent au sein du service :

- › Gaëlle de Decker : Lundi, Jeudi et Vendredi
- › Gwenaëlle Frin : Mardi, Mercredi matin et Vendredi

Nous sommes joignables au 04 67 33 64 44

Pourquoi un soutien psychologique ?

Parler à une personne qui vous écoute sans parti pris peut vous aider à y voir plus clair. Le but est de vous accompagner à la fois dans votre décision et dans le vécu de celle-ci.

Nous vous proposons un échange : si nous n'avons pas "LA" solution, nous pouvons vous aider à réfléchir à la vôtre. Dans le respect de la confidentialité, nous pouvons vous recevoir en entretien individuel ou en couple.

Cet entretien a pour but de vous accompagner à la fois dans votre décision et dans le vécu psychologique de cette IVG. Si vous êtes hésitante sur la décision, nous pouvons vous accompagner dans vos questions et dans votre choix, simplement en vous permettant d'exprimer ce qui fait éventuellement difficulté pour vous. Ces entretiens sont aussi bien destinés aux femmes, qu'aux hommes ou aux couples.

Si votre décision est claire, elle peut néanmoins soulever pour vous des questions. Ce temps nous paraît important pour que vous puissiez vivre cet avortement non pas en le subissant, mais plutôt en repérant autant que faire se peut les questions qu'il dégage pour vous, en vous permettant d'être acteur de ce choix, c'est à dire de pouvoir l'intégrer dans votre histoire personnelle, ou votre histoire de couple. Le vécu psychologique d'une interruption de grossesse est différent pour chaque femme. C'est ce vécu qu'il nous paraît important de formuler surtout s'il est douloureux. Votre souhait le plus souvent est justement de ne pas parler, ou de parler le moins possible de ce qui fait mal, voire de nier que ça fait mal. Or ne pas « dire », en toute circonstance équivaut à ne pas se débarrasser de ce qui peut être douloureux, autre manière de garder cette douleur refoulée, donc intacte, et toujours active profondément. Un espace de parole vous est ouvert. C'est à vous de décider de l'utiliser ou pas.

Entretiens après l'IVG :

Si vous souhaitez - même à distance de l'IVG - faire le point sur le vécu de cette décision, de ce moment, vous pouvez vous adresser à nous.

PRISE EN CHARGE SOCIALE



Au CHU de Montpellier, une assistante sociale peut également se rendre disponible si nécessaire pour vous apporter des informations et des conseils appropriés à votre situation. En cas d'absence de couverture sociale c'est aussi l'assistante sociale qui peut vous accompagner dans les démarches nécessaires à la prise en charge de l'IVG. Numéro du service social : **04 67 33 58 33**

LE JOUR DE L'IVG



Vous devez apporter votre pièce d'identité ainsi que votre carte de groupage si elle n'a pas été donnée avant.

Après être passée au **secrétariat d'orthogénie** vous serez dirigée en hôpital de jour où vous allez être installée dans une chambre à 3 lits après un entretien dans le bureau de la sage-femme ou de l'infirmière.

Des comprimés destinés à dilater votre col vous seront administrés ainsi que des antalgiques en fonction des prescriptions et protocoles. **Si vous passez au bloc opératoire** pour la méthode chirurgicale vous devrez à votre arrivée en chambre vous mettre en tenue de bloc avec le kit qui vous sera remis (aucune affaire personnelle ne doit entrer dans le bloc opératoire) Après avoir revêtu votre tenue vous pourrez vous installer dans le lit et attendre que les brancardiers viennent vous chercher pour vous accompagner au bloc ; cela peut parfois prendre un peu de temps. Au bloc opératoire l'intervention durera une dizaine de minutes puis vous serez surveillée au moins une heure en salle de réveil. Vous reviendrez ensuite dans le service où un repas vous sera servi et où vous serez encore surveillée quelques heures avant votre sortie. Vous serez autorisée à sortir lorsque la sage-femme et l'anesthésiste seront passés vous voir et que votre accompagnant sera arrivé. **Pour la méthode médicamenteuse** vous n'avez pas besoin d'être à jeun il est même conseillé de ne pas avoir l'estomac vide afin de lutter contre les nausées. Vous serez également installées dans une chambre à 3 lits mais vous aurez le droit de vous promener, la marche favorisant parfois l'efficacité des comprimés. Nous vous surveillerons environ 4h après la prise des comprimés et vous laisserons sortir en fonction de l'évolution, que l'expulsion ait été constatée ou non. Une échographie de contrôle sera réalisée 10 à

15 jours après. Toute l'équipe sera présente le jour de votre hospitalisation pour répondre à d'éventuels questionnements.

Le service peut parfois être surchargé et les délais peuvent être longs.

Il est nécessaire d'en tenir compte pour prendre les rendez-vous.

Si vous envisagez de ne pas vous rendre à un rendez-vous déjà fixé, il est indispensable de nous téléphoner pour l'annuler : la place rendue disponible sera utile à une autre femme.

Secrétariat : 04 67 33 64 43

L'APRÈS IVG



La consultation de contrôle

Une visite de contrôle est absolument nécessaire après l'IVG. Elle permet de s'assurer que la grossesse est bien interrompue et qu'il n'existe pas de complication. Le contrôle peut être fait avec votre médecin ou gynécologue habituel, ou dans le service.

La contraception

Des informations détaillées vous ont été apportées par le médecin et la sage-femme du service que vous avez rencontrés. Ils peuvent vous aider à choisir la méthode la plus adaptée à votre situation. Voici quelques moyens de contraception dont vous pouvez parler ensemble : Le dispositif intra-utérin-DIU (stérilet) y compris pour les femmes qui n'ont pas eu d'enfants La pilule-contraception hormonale orale L'implant sous-cutané Le préservatif féminin Le préservatif masculin L'anneau contraceptif Le diaphragme La cape cervicale Les spermicides Aucune méthode de contraception n'est contre-indiquée après une IVG (sauf le dispositif intra-utérin-DIU, si l'avortement a comporté un épisode infectieux). Les méthodes nécessitant des manipulations vaginales (anneau vaginal, cape cervicale...) ne sont toutefois pas recommandées immédiatement après l'intervention, pendant le premier cycle suivant l'IVG.

Une contraception peut être mise en place immédiatement après la réalisation de l'avortement.

Un dispositif intra-utérin (au cuivre ou à la progestérone) peut être posé en fin d'aspiration pour une IVG instrumentale (sauf en cas d'épisode infectieux). Une contraception hormonale, oestroprogestative (pilule, patch) ou progestative (pilule, implant) peut être débutée : - le jour même ou le lendemain d'une IVG instrumentale ; - le jour de la prise du misoprostol pour une IVG médicamenteuse.

Les préservatifs masculins peuvent être utilisés dès la reprise des rapports sexuels.



Les préservatifs sont les seuls contraceptifs qui protègent des infections sexuellement transmissibles dont le VIH-Sida.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER

191 av. du Doyen Giraud
34295 Montpellier cedex 5